

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 JUILLET 2022

PRE-PROGRAMME DES ANIMATIONS PROPOSEES PAR CAP EXCELLENCE DANS LE CADRE DE L'EDITION 2022 DE LA ROUTE DU RHUM – DESTINATION GUADELOUPE

INTRODUCTION : L'AMBITION DE CAP EXCELLENCE POUR CETTE EDITION 2022 DE LA ROUTE DU RHUM – DESTINATION GUADELOUPE

Une triple ambition guide les propositions de la communauté d'agglomération CAP Excellence dans son implication dans l'organisation et la mise en œuvre de cette édition 2022 de la Route du Rhum – Destination Guadeloupe

- La promotion touristique
- La dynamisation des acteurs économiques
- La valorisation de l'économie bleue

Ces enjeux se veulent complémentaires de la dynamique initiée par le conseil régional et pour laquelle, très tôt, il a souhaité associer notre EPCI, particulièrement impacté grâce au positionnement de la ville de Pointe-à-Pitre comme territoire d'accueil principal.

En plus de sa franche mobilisation visant à assurer, au côté de Pointe-à-Pitre, la bonne tenue des fonctions logistique, sécuritaire et environnemental nécessaires à la réussite de cet événement, notre EPCI a souhaité positionner trois villages principaux comme relais de ces enjeux.

1. LA PROMOTION DU TOURISME AVEC L'ESPACE ACCUEIL DU MACTe

Il s'agit, comme il y a quatre ans, de confirmer et d'affirmer la place du territoire de CAP Excellence dans le projet touristique régional global.

Le stand du MACTe permettra de mettre en avant les richesses du territoire centre, puis d'initier et sensibiliser les visiteurs (locaux et étrangers) sur différents volets : la démarche de valorisation du patrimoine (culturel et naturel) ; les pratiques singulières ; les projets créatifs et innovants qui émanent des forces vives.

Porte d'entrée et guichet central de mise en relation, cet espace dédié au sein du village du MACTe orientera ceux qui le souhaitent vers des espaces et activités choisis, au sein des trois communes membres.

2. LA DYNAMISATION DES ACTEURS ECONOMIQUES GRÂCE A UN ESPACE D'ANIMATION ET DE VALORISATION DE LA GASTRONOMIE ET DES SAVOIRS FAIRE A LA PLACE DE LA VICTOIRE DE POINTE-À-PITRE

Être en ville (et tous les participants, passionnés de cette transatlantique, depuis près de 50 ans, le disent et le vivent), c'est être en contact avec les petits commerçants ; acheter des produits artisanaux spécifiques ; consommer des mets inédits et ... rencontrer les populations de nos îles, divers par leur histoire, leur culture, leur tradition.

C'est l'objectif du village de la Place de la Victoire. Avec la Darse comme littoral exceptionnel et espace d'attractivité compte tenu du positionnement que souhaite lui donner le conseil régional (monstration des particularités des embarcations qui accompagnent ce sport ; mise en proximité et animations diverses sur l'eau...), les conditions sont réunies pour que s'affiche un village tout entier tourné vers la mise à l'honneur de nos savoir-faire ; de nos producteurs ; de nos créateurs, originaires de l'agglomération et de toute la Guadeloupe.

3. LA VALORISATION DE L'ECONOMIE BLEUE ET DES FILIERES NAUTIQUES SUR LE SITE EMBLEMATIQUE DE LAURICISQUE

Sur le lieu historique, là où ont été initiés de nombreux futurs passionnés de la voile, se retrouvent : le port de pêche ; le village des pêcheurs ; la base de canoë Kayak « Yves DOLMARE » ; la prochaine école de voile. Nous y envisageons l'implantation d'un village dédié à la valorisation des métiers de la mer, de l'économie bleue et des filières nautiques.

Le temps de la Route du Rhum – Destination Guadeloupe nous paraît effectivement opportun afin de faciliter cette visibilité, toute pédagogique, car ce village va impliquer les différents partenaires habituels : le conseil régional bien sûr, mais également l'éducation nationale ; le pôle emploi ; les associations tête de réseaux ; etc.

Sont prévus plus précisément :

- Un espace sur l'esplanade du marché aux poissons qui sera aménagé d'une case créole qui sera transformée en plateau télé pour la réalisation des webinaires avec l'interventions de tous les acteurs qui interviennent dans les filières nautiques et de l'économie bleue.
- Un village avec des zones thématiques qui regroupera tous les partenaires, les exposants et les opérateurs économiques ainsi qu'il suit :
 - Zone 1 : Formations ;
 - Zone 2 : Emplois ;
 - Zone 3 : Sports nautiques (connaissance de l'environnement du nautisme, les pratiques sportives, le sport de haut niveau et de loisir) ;
 - Zone 4 : Environnement et développement durable (le littoral et les enjeux à horizon 2035) ;
 - Zone 5 : Valorisation des produits de la mer (Foire culinaire et agro transformation) ;
 - Zone 6 : le loisir et la plaisance (exposition de bateaux, scooter des mers, canots traditionnels, kayak, paddle, modélisme...), Show ROOM sur les produits et les services ;
 - Zone 7 le plan d'eau (démonstration, régates, show nautique...) ;
 - Zone 8 : ponton (animations, danses...).

4. CONTRIBUER À LA REUSSITE DE LA CHARTRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA ROUTE DU RHUM – DESTINATION GUADELOUPE

La communauté d'agglomération CAP Excellence fait de cette ambition « développement durable » l'une de ses principales priorités ; d'autant plus que notre configuration hybride (fort espace urbanisé, mais présence également de zones agricoles et naturelles à protéger) exige de toujours anticiper, dans un contexte insulaire et de changement climatique provoquant de nombreuses incertitudes.

Là encore la Route du Rhum – Destination Guadeloupe, événement qui met en valeur la mer et son omniprésence dans notre écosystème, rend plus favorable cette pédagogie de préservation et de sauvegarde de nos ressources. Nous inscrirons donc tous nos événements dans cet esprit de vigilance de tous les instants, en veillant à y appliquer cette charte de manière précise et innovante.

5. CONVENTIONNEMENT ENTRE LA RÉGION, LE CTIG ET CHAQUE EPCI

Nous souhaitons enfin que notre programme global d'action fasse l'objet d'un conventionnement dynamique avec le conseil régional (voire le conseil départemental – que nous avons également saisi). Les moyens mobilisés par nos soins sont d'abord ceux de nos services et ceux des villes membres (Abymes, Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre). La ville de Pointe-à-Pitre notamment qui devra assurer le régalien et être durablement en veille pour tous ces événements avec, évidemment l'appui des services de l'État, du conseil régional et de l'EPCI. Une ligne budgétaire spécifique a également été dédié à la mise en œuvre de ce programme.

À noter que le CTIG a sollicité les EPCI pour une présence à Saint MALO sur un stand dédié.

6. PLANNING PREVISIONNEL

MOIS	OBJET
Juin	<ul style="list-style-type: none"> • (22) Comité de pilotage CAP Excellence pour approbation des projets de programme et de budget • Finalisation des partenariats (Région – CTIG – SMT – institutions et acteurs des villages) • Dépôt d'une première mouture du (des) dossier(s) de sécurité • Lancement des travaux de requalification
Juillet/Août	<ul style="list-style-type: none"> • (08/07) Conseil communautaire pour approbation du programme et du budget • Lancement des marchés publics • Signature des premières conventions • Désignation des prestataires • Complément du (des) dossier (s) de sécurité
Septembre/octobre	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions hebdomadaires des équipes projet de coordination des villages • Point de situation sur les travaux de requalification (livraison) • Réunion de concertation pour la mise en œuvre des partenariats • Préparation des délégations et équipes opérationnelles participant aux différents villages
Novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement des stands et villages pilotés par CAP Excellence